

SECTEUR 6 – PRISON DES PATRIOTES-AU-PIED-DU-COURANT

Le site historique de la prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant constitue un héritage culturel fortement symbolique datant de la première moitié du 19^e siècle. À la suite de plusieurs réaménagements du réseau routier, il se retrouve isolé sur un îlot entouré d'artères fortement achalandées.



Figure 1 - Plan de localisation

HISTORIQUE

Au début du 19^e siècle, la prison de Montréal, qui est située sur la rue Notre-Dame aux abords de la Place Vauquelin, est jugée inadéquate et surpeuplée. En 1830, un nouvel emplacement est acquis à l'extrémité est de la rue Craig (aujourd'hui rue Saint-Antoine), et la construction de la nouvelle prison sera entamée dès 1832, pour être achevée en 1840.

Les premiers prisonniers y seront néanmoins installés dès 1836. De style néoclassique, caractéristique des établissements carcéraux de l'époque, elle est conçue pour recevoir 150 prisonniers et comporte trois ailes ceinturées d'un mur de pierre grise. Suite aux rébellions du Bas-Canada de 1837 et de 1838, plusieurs centaines de Patriotes y seront enfermés et une douzaine d'entre eux y seront exécutés.

À la fin du 19^e siècle, le gouverneur Charles-Amédée Vallée se fait construire une résidence devant la prison, à l'angle de la rue Notre-Dame et de l'avenue De Lorimier.

À cette époque, le site historique de la prison est encore rattaché à l'îlot industriel qui s'étend jusqu'à la rue Sainte-Catherine (voir secteur 7 - « Portes Sainte-Marie »).



Figure 2 – Plan de 1907, Pinsonneault. Source: BANQ

La prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant est fermée en 1912, ses activités étant transférées à la nouvelle prison de Bordeaux, dans le nord de la ville. Inoccupée durant neuf ans, elle accueillera en 1921 le siège social de la nouvelle Commission des liqueurs.

En 1926, un monument est érigé en l'honneur des Patriotes en face de la maison du gouverneur, à l'angle de la rue Notre-Dame et de l'avenue De Lorimier.



Figure 3 - Place des Patriotes et Maison du gouverneur, 1926. Source : Archives de la ville de Montréal

Il sera déplacé en 1993 devant l'aile ouest du bâtiment.

Par la suite, le site conserve sa vocation institutionnelle, mais subit plusieurs transformations jusque dans les années 1970 : des bâtiments seront modernisés et plusieurs nouvelles constructions, dont un entrepôt, seront érigées.

En 1970, la Commission des liqueurs du Québec devient la Société des Alcools du Québec (SAQ). Le gouvernement prend alors la décision de mettre en valeur le site et entreprend la démolition des bâtiments construits au cours du 20^e siècle afin de dégager les plus anciens. La SAQ a également fait réaliser une cave souterraine pour la conservation des vins.

En 1978, à la suite des protestations citoyennes contre la démolition possible du bâtiment dans le cadre du projet du Ministère des transports dans l'axe autoroute Ville-Marie / rue Notre-Dame, la prison est classée site historique par le gouvernement provincial en vertu de la Loi sur les biens culturels.

Dans les années 1980, le prolongement vers l'est du boulevard René-Lévesque jusqu'à la rue Notre-Dame isole la prison et entraîne la formation d'un îlot triangulaire, tel qu'il est constitué aujourd'hui.



Figure 4 - Régie des alcools du Québec, 1970. Source : Archives de la ville de Montréal

SITUATION ACTUELLE

Jusqu'à ce jour, le site est occupé par le siège social de la SAQ, ainsi que par le Centre d'interprétation *La Prison-des-Patriotes*. Toutefois, en 2018, la SAQ a annoncé son intention de quitter les lieux.

Dès 2019, le bâtiment sera transféré à la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) pour y loger ses bureaux ainsi que les activités de Télé-Québec. Rappelons que la SODEC détient une mission de protection et de mise en valeur d'un parc immobilier patrimonial

depuis 1989, prenant le relais du ministère de la Culture et des Communications. Elle détiendra à 100 % la maison du gouverneur et la prison.



Figure 5 – Photo aérienne du site

Réglementation d'urbanisme

- Usage : secteur mixte, autorisant le résidentiel, les commerces et les services et les équipements collectifs.
- Forme urbaine : Densité de 3 et hauteur maximale de 23 mètres.
- Patrimoine bâti : Le site est classé immeuble patrimonial et inscrit à l'inventaire des sites archéologiques du Québec. Le secteur est également inscrit comme secteur patrimonial exceptionnel au grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal.

PRINCIPAUX ENJEUX

Le site de la prison des Patriotes a toujours été occupé et l'acquisition par la SODEC après le départ prochain de la SAQ fait en sorte que son occupation et ainsi sa préservation ne sont pas un enjeu. Toutefois, le site est peu intégré au quartier, ce qui nuit à sa mise en valeur et à son accessibilité.

Des réponses sont donc à apporter aux enjeux suivants :

- ⇒ La mise en valeur de ce site patrimonial classé est limitée par la présence de vastes stationnements et par son environnement principalement routier ;
- ⇒ Malgré la proximité d'une station de métro (à moins de 500 mètres), ce lieu de travail et de visite n'est pas facilement accessible à pied. Les artères à fort débit qui l'entourent et le vaste terrain vacant au nord ne créent pas un environnement favorable à la marche.